

ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Mercredi, 28 août 2019

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Joël Deschamps, directeur de l'école, et Mme Chantal Crevier, présidente du conseil d'établissement 2018-2019, souhaite la bienvenue à tous les parents et procède à la levée de l'assemblée.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Deschamps fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Chantal Crevier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que suggéré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AOÛT 2018

M. Deschamps fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 28 août 2018.

M. Bryan Allison propose l'adoption du procès-verbal tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. BUTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Deschamps présente et précise les buts de l'assemblée générale.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

Mme Crevier et M. Deschamps présentent le rapport annuel du conseil d'établissement 2018-2019 et remercient les membres pour leur implication et leur engagement au sein du conseil d'établissement. Ils expliquent aux personnes présentes les dossiers traités au cours de la dernière année scolaire (démarches pour le nouveau projet éducatif, sorties éducatives, activités parascolaires, organisation scolaire, grille-matières, code de vie et plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école, frais chargés aux parents, listes des effets scolaires et des cahiers d'exercices, budget de l'école et du service de garde, plan de réussite/rapport annuel/projet éducatif, Plan local des mesures d'urgence) et tient à souligner le bon fonctionnement et le climat de travail positif qui a régné lors des rencontres.

6. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

M. Deschamps explique aux personnes présentes l'importance d'élire un président ou une présidente d'élection afin d'être conforme aux procédures prescrites par la loi.

Mme Julie Bousquet propose à l'assemblée M. Joël Deschamps en tant président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROCÉDURE D'ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET EXPLICATION DU RÔLE DE SUBSTITUS AUX PARENTS, S'IL Y A LIEU

Trois (3) postes pour un mandat d'une durée de deux (2) ans. Les parents de l'assemblée sont invités à poser leur candidature ou à soumettre celle d'un parent présent.

8. ÉLECTION AUX QUATRE (4) POSTES (3 postes pour un mandat de 2 ans et 1 poste pour un mandat de 1 an) DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Suite aux discussions, il est convenu que nous procéderons pour les mandats de 2 ans en premier et que nous procéderons pour le mandat de 1 an par la suite.

- Madame Valérie Bédard se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Madame Karine Asselin se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Madame Tamaro Diallo se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Monsieur Simon Allaire se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Madame Sarah Brunet propose M. Bryan Allison au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Madame Amélie Larose se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Monsieur Rémi Desroches se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Madame Julie Bousquet se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.

Suite au vote, Mesdames Julie Bousquet et Tamaro Diallo ainsi que Monsieur Simon Allaire ont été élus comme représentants des parents pour un mandat de 2 ans.

- Madame Janis Girard se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de 1 an.
- Madame Karine Asselin se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de 1 an.
- Monsieur Rémi Desroches se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de 1 an.
- Madame Mélanie Marrone se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de 1 an.

Suite au vote, Monsieur Rémi Desroches ont été élus comme représentants des parents pour un mandat de 1 an.

Enfin, suite aux discussions, il est proposé par Mme Chantal Crevier que les personnes suivantes agiront comme substituts aux membres parents :

Valérie Bédard pour Tamaro Diallo
Amélie Larose pour Simon Allaire
Mélanie Marrone pour Julie Bousquet
Janis Girard pour Rémi Desrochers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET SUBSTITUT

Suite aux discussions, M. Simon Allaire se propose comme représentant et Mme Chantal Crevier se propose comme substitut. Comme il n'y a eu aucune autre proposition, ils sont élus sans avoir recours au vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS VERSUS COMITÉ DE PARENTS-BÉNÉVOLES

M. Joël Deschamps décrit le rôle de l'OPP dans une école. Suite aux explications données, la question suivante est posée : « Voulez-vous un OPP à l'école? ». Après échange et discussion, il est proposé de ne pas en former un et que les parents seront invités à s'impliquer lorsqu'il y aura des besoins d'exprimés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. DIVERS

Aucun.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Mme Chantal Crevier propose la levée de l'assemblée à 20h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Joël Deschamps, directeur